ONG MBOU-MON- TOUR

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES

2022

Bureau à Kinshasa : N°12, 15ème Rue Limete Industriel, Kinshasa, RDC.
Siège : Ferme Mbou-Mon-Tour, à 2 Km de Nkala, Territoire de Bolobo/Maï-Ndombe/RDC
E-mail : ongmboumontour7@gmail.com
Site Web: www.mboumontour-mt.org

AVRIL 2023

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION DE MBOU-MON-TOUR

II. CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE D'INTERVENTION DE MMT

III. **ACTIVITES REALISEES**

III.1. GOUVERNANCE ET GESTION DE LA CONCESSION FORESTIERE DES COMMUNAUTES LOCALES DE LA RIVIERE MBALI (CFCL-RM)

III.2. CONSERVATION DU PATRIMOINE FORESTIER

III.3. APPUI AU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE DES COMMUNAUTES LOCALES

III .4. ECOTOURISME

III.5. RECHERCHE SCIENTIFIQUE

IV. PARTICIPATIONS AUX CONFERENCES ET ATELIERS

V. RENFORCEMENT DE CAPACITES ET FORMATIONS

VI. NOS PARTENAIRES

I.PRÉSENTATION DE MBOU-MON-TOUR

Mbou-Mon-Tour (MMT) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit congolais, basée dans la province de Maï-Ndombe, au sein du Territoire de Bolobo, à environ 300 km au nord de Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo (RDC), entre les latitudes -2.55 et -2.30 et les longitudes 16.14 et 16.30.

A la suite de la raréfaction de certaines espèces animales combinée à une diminution de l'observance des lois coutumières sur les respects de la biodiversité locale, des habitants du village Nkala dans le Territoire de Bolobo et quelques des cadres universitaires originaires de la zone, soutenus par leurs chefs coutumiers, ont créé en avril 1997 une association dénommée « Mbou-Mon-Tour », en sigle MMT. Cette mobilisation collective a débouché sur un programme de conservation communautaire innovant visant un développement socio-économique compatible avec la conservation de la biodiversité de la région.

Son siège est situé dans sa ferme agropastorale, à 2 kms du village Nkala, Territoire de Bolobo, dans la Province de Maï-Ndombe.

Cette association s'était assignée comme objectifs principaux la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. Le rayon d'action de MMT est la province du Maï-Ndombe, en République Démocratique du Congo ; il comprend le Territoire de Bolobo pour les activités de la conservation communautaire et ceux de Mushie, Yumbi, Inongo et Kutu pour la sensibilisation à la protection de la biodiversité.

MMT s'est fixé comme vision de contribuer à un monde où les personnes satisfont à leurs besoins primaires grâce à la gestion durable des ressources naturelles. Sa mission est d'accompagner les communautés dans des initiatives de développement, conservation et gestion rationnelle de la biodiversité de la province du Maï-Ndombe.

Concernant spécifiquement les bonobos (Pan paniscus, espèce endémique de la RDC et menacée d'extinction), MMT a surpris le monde scientifique en 2001 par l'annonce de la présence de ces grands singes dans le Territoire de Bolobo, à 300 kms environ au nord de Kinshasa. Les organismes de conservation contactés ont longtemps estimé que les bonobos ne pouvaient pas vivre dans un habitat de ce type et il a fallu attendre la confirmation de l'information par une équipe de WWF invitée par MMT en novembre 2005 pour que cette présence soit enfin reconnue par la communauté internationale, ce qui a eu comme conséquence la modification du landscape Lac Tumba et l'installation de WWF dans la région.

Bénéficiant d'un large soutien de la part des chefs coutumiers et des populations locales, MMT a rapidement entamé une série de campagnes de sensibilisation sur la protection des bonobos et développé un mode de communication susceptible d'atteindre un large public, à travers des chansons populaires basées sur les vieilles coutumes Téké interdisant la chasse et la consommation de la viande du bonobo. A la suite des campagnes de sensibilisation menées par MMT depuis 2001, 6 villages de la région à savoir à savoir Bodzuna, Embirima, Makaa, Mbee, Mpelu et Nkala, (constituant aujourd'hui la Concession Forestière des Communautés de la Rivière Mbali, CFCL-RM) prirent la décision en 2006 de consacrer une portion de leur forêt à la protection des bonobos et des petits singes, aboutissant à un processus de création de forêts communautaires. Ce travail se base sur l'article 22 du code forestier qui accorde désormais la possibilité aux communautés locales de gérer elles-mêmes leurs forêts régulièrement possédées en vertu de la coutume.

C'est à partir de cette date que MMT commença à appuyer la constitution et la formation d'équipes de pisteurs villageois, ainsi que leur prise en charge par le biais de ses différents partenaires. Les pisteurs ont comme principales tâches d'assurer le monitoring régulier et l'habituation des primates, de collecter les données de suivi des bonobos et sur les habitats et d'assurer la surveillance des forêts via les patrouilles communautaires pour dissuader les activités illicites dans ces forêts.

MMT compte à ce jour 6 sites de monitoring des bonobos dont 3 sont destinés à l'habituation progressive de l'espèce à la présence humaine, les 3 autres étant exclusivement des sites de suivi écologique.

La proximité de la région avec Kinshasa et Brazzaville est un atout important en matière de recherche scientifique et de développement du tourisme. Ces sites d'étude et de suivi des bonobos et petits singes accueillent régulièrement des chercheurs et étudiants venus du monde entier et il est actuellement possible d'observer les bonobos en milieu naturel et en continu pendant plus de 5 heures à moins de 20 mètres. Actuellement, 41 pisteurs travaillent sur les 6 sites de MMT sous la supervision d'un coordinateur local, évoluant lui-même sous la tutelle de la direction à Kinshasa.

Reconnaissant le rôle des communautés riveraines dans la survie des populations des bonobos vivant dans cette région, MMT n'a jamais envisagé soutenir la création d'une réserve naturelle au sens classique du terme et a plutôt opté pour le soutien à la participation des habitants de la région à la conservation de la Nature, consistant à consacrer une partie de la forêt à la conservation des bonobos tout en faisant bénéficier les communautés riveraines des retombées de cette conservation communautaire.

Pour parvenir à cet objectif, MMT se base sur l'article 22 du code forestier congolais et accompagne ainsi six communautés locales précitées dans la création et la gestion de leurs Concessions des Forêts des Communautés Locales (CFCL), désormais reconnues légalement par des arrêtés signés par le gouverneur de la province de Maï- Ndombe depuis le mois de mai de l'année 2017.

De manière globale, les activités de MMT se focalisent sur les thématiques suivantes :

- La sensibilisation sur l'utilisation durable de la biodiversité et la conservation des bonobos et des autres espèces protégées, ainsi que la protection de leurs habitats ;
- L'accompagnement des communautés locales dans le processus de la foresterie communautaire ;
- L'habituation et le monitoring des bonobos et le suivi des petits singes ;
- Le développement d'activités économiques alternatives, susceptibles de réduire la dépendance des populations locales aux ressources forestières et d'améliorer leurs conditions de vie ;
- Le renforcement des capacités des communautés locales et du staff et bureau de MMT ;
- La lutte et l'adaptation au changement climatique à travers le reboisement, l'agroforesterie et la mise en défens en vue de la régénération naturelle ;
- La valorisation des ressources locales à travers l'écotourisme et la recherche scientifique.

Cependant, malgré les nombreuses avancées, le travail effectué par MMT fait toujours face à un certain nombre de défis et contraintes budgétaires comme par exemple, le soutien au développement socio-économique local notamment à travers l'agriculture durable, élevage et la valorisation du potentiel écotouristique du milieu ; la sécurisation de façon continue de la prise en charge des pisteurs villageois travaillant dans les forêts communautaires et aussi celle de son staff de bureau, sans oublier la couverture les divers frais relatifs au fonctionnement de l'organisation.

II. CARTES DE LOCALISATION DE LA ZONE D'INTERVENTION DE MMT

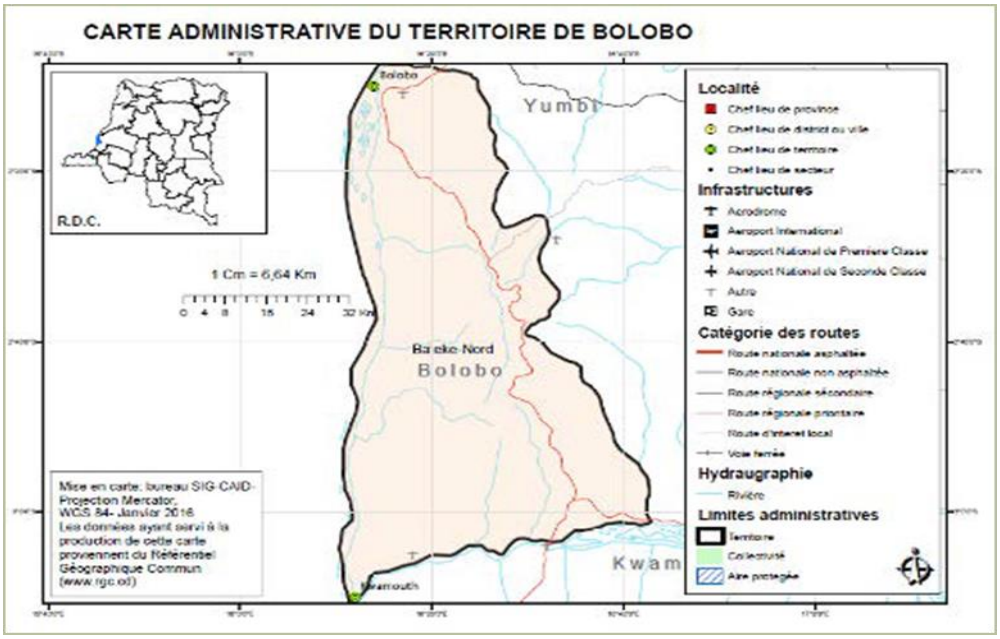

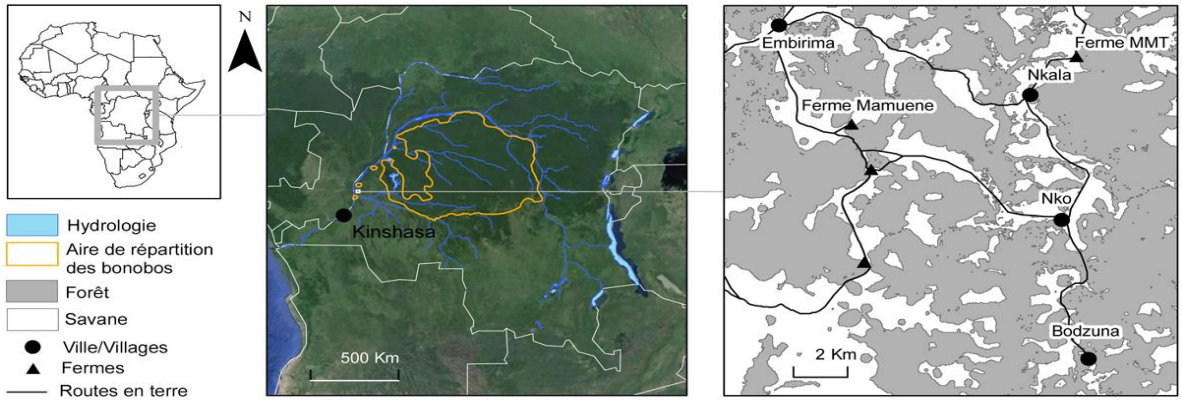

III. LES ACTIVITES REALISEES

En vue de concilier la conservation et le développement socio-économique local, MMT met en œuvre son programme basé sur le développement des activités de subsistance durable, alternatives à la chasse et à l'agriculture sur brulis qui sont des menaces réelles à la conservation des bonobos et à l'environnement. Ce programme porte sur plusieurs axes et fait intervenir différents partenaires, en fonction des axes dont le suivi écologique et habituation soutenu conjointement par (WWF, Bonobo Jeans, Awely, Synchronicity Earth, RFN Norway et Bonobo-Eco) , l'agriculture durable (Synchronicity Earth, PNUD et Bonobos world), l'élevage de volaille et petit bétail (Synchronicity Earth), l'écotourisme (Synchronicity Earth, Fondation Audemars Piguet, UAPACCA et WWF), la recherche et renforcement organisationnel (Bonobo Eco, Arcus Fondation, Ashden, PNUD, AGSAC et UICN/PPI) et nécessite une collaboration sans faille avec ces différents partenaires.

III.1. GOUVERNANCE ET GESTION DE LA CONCESSION FORESTIERE DES COMMUNAUTES LOCALES

Par rapport à cet axe stratégique de MMT, les activités ci-après ont été réalisées dans le cadre de son projet « l'appui à l'autogouvernance communautaire et à la gestion durable des ressources forestières de la CFCL- RM » appuyé par la Rainforest Foundation Norway (RFN) :

III.1. a. Sensibilisation de la population sur la gestion de la foresterie communautaire et la gestion commune de la CFCL-RM.

Dans la période allant du février au novembre 2022, MMT a pu réaliser une série des campagnes de sensibilisation dans six villages riverains des habitats des bonobos, sur la foresterie communautaire et la gestion collégiale de la CFCL -RM.

Résultat de cette activité :

863 personnes dont 410 femmes et 603 hommes ont été sensibilisées sur la foresterie communautaire et formées sur la gestion collégiale de la Concession des Forêts des Communautés Locales de la rivière Mbali (CFCL-RM).

III.1.b. Mise en commun des CFCL et mise en place des organes de gestion.

Toujours dans l'optique d'appuyer la gouvernance dans la CFCL-RM, d'autres séries de rencontres ont eu lieu avec les autorités administratives que coutumières et les représentants des communautés locales, au cours desquelles il a été question de réfléchir sur la mise en commun de six Concessions Forestières de Communautés Locales (CFCL) et la mise en place des organes de gestion, en vue d'une gestion collégiale, concertée pour une meilleure protection de la biodiversité, notamment des bonobos. Cette gestion concertée permettrait aussi de mieux prévenir et gérer les potentiels conflits qui pourraient naitre de l'utilisation de ces espaces forestiers et de leurs différentes limites coutumières.

Cette activité a donné comme résultats :

- 148 personnes dont 36 femmes et 112 hommes se sont accordées sur la mise en commun des CFCL ;
- La signature de l'accord de mise en commun des CFCL ;
- La structuration ainsi que la désignation des membres des organes de gouvernance de la CFCL ont été réalisées dans les différents villages, et cela s'est organisée en deux étapes : la première a consisté en la désignation de délégués de chaque village et la seconde en l'élection des membres des organes de gestion de la CFCL-RM.

III.1.c. Renforcement des capacités de l'équipe de gestion de la CFCL-RM sur la gestion administrative et financière de la CFCL-RM

Dans la période de février à décembre, six (6) sessions de formation ont été organisées dans les 6 villages en faveur d'au moins cinquante (54) membres de six (6) CFCL-RM, sur la gestion et l'affectation rationnelle des revenus issus de leurs forêts (écotourisme, visites de chercheurs étrangers, etc) pour le développement communautaire de leur terroir.

Résultat : 9 personnes formées pour chaque village pour faire 54 opérant dans les nouveaux organes de gestion.

III.1.d. Sensibilisation de la communauté de Nko et les autorités locales sur le décret et l'arrêté sur la foresterie communautaire.

Dans la période allant de Juillet à Septembre et d'Octobre à Décembre 2022, sept séances de sensibilisations de deux jours chacun ont été organisées non seulement dans le village de Nko mais

aussi dans les six autres villages d'intervention pilote de MMT (Bodzuna, Embirima, Makaa, Mbee, Mpelu et Nkala) sur les instruments légaux relatifs à la foresterie communautaire. L'objectif était d'amener les autorités coutumières à s'approprier le processus de foresterie communautaire. En plus, il était question de faire part aux autres représentants de CFCL de l'intégration de CFCL de Nko entant que septième au sein CFCL-RM.

Les sujets ci-après ont fait l'objet de ces séances de sensibilisation :

- **Le code forestier** de 2002 ;
- **Le décret** 014 du 02 août **2014** & **l'arrêté** 025 du 09 février **2016** portant **foresterie communautaire ;**
- Le guide opérationnel d'élaboration du **plan simple de gestion des concessions forestières des communautés locales ;**
- **Le Livre vert** des approches participatives dans la gouvernance forestière en République démocratique du Congo ;
- Le guide imagé d'information et de formation des communautés locales et peuples autochtones sur la foresterie communautaire.

Sur demande des autorités coutumières, une formation sur **l'arrêté 025 du 09 Septembre 2016 portant sur la foresterie communautaire** en langue locale téké leur a été dispensée par Carlos Beba, Conseiller en charge des droits des communautés locales.

III.1.e. Documentation du processus de mise en place d'une CFCL à Nko

Durant la période de juillet à décembre 2022, MMT s'est employée à accompagner les communautés riveraines de forêts de la Chefferie de Batéké Nord, groupement de Mbee-Nkuru à franchir les étapes nécessaires et à rassembler les pièces, images et documents exigés par la législation congolaise en vue de la demande et l'obtention d'un titre légal de propriété pour leurs concessions de forêts de communautés locales.

Résultat : A ce jour, le dossier en vue de l'obtention du titre légal de propriété pour les CFCL a été bel et bien transmis au cabinet du Gouverneur de la Province à Inongo.

De manière cumulée et simplifiée, l'appui à l'autogouvernance communautaire et à la Gestion durable des ressources forestières de la CFCL-RM au cours de l'année 2022 a donné divers résultats se résumant comme suite :

En rapport avec les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités organisées, 410 femmes et 603 hommes ont été sensibilisés et renforcés dans l'ensemble.

En rapport avec l'opérationnalisation de la CFCL-RM, quatre (4) organes sont devenus capables de plaider pour la conservation des forêts et les droits des communautés locales. Une clé de répartition des revenus issus du tourisme et de la recherche scientifique a été convenue et est en application ; cependant il devait être ajustée en 2023 comme réclamé par les Chefs coutumiers. Les représentants de communautés locales et l'équipe de MMT ont participé à trois (3) tables rondes multi acteurs sur foresterie communautaire.

En rapport avec une gestion durable de CFCL permettant une meilleure conservation et protection des bonobos et de leur habitat, une (1) carte de la zone commune a été produite. Une carte (polygone) de la CFCL Mbali (village de Nko) a été produite. Différentes micro-zones d'affectation des usages de terres ont été cartographiées de manière participative sous formes de croquis par les communautés locales de Nko et des waypoints sont en train d'être récoltés progressivement par les pisteurs. (ii) Deux

(2) groupes de bonobos (soit 32 individus à Manzano et environ 43 à Lempu) ont été suivis. (iii) 123 femmes et 62 hommes ont été impliqués dans la culture de ciboule. Cette culture a suscité plus d'engouement surtout chez les femmes qui expriment le besoin de la pratiquer.

PHOTOS : 1 ;2 ;3 et 4

(Photos 1 et 2) : Sensibilisation de la population sur la foresterie communautaire et la gestion commune de la CFCL-RM.

(Photo 3) : Développement de la culture de ciboule et (photo 4) suivi écologique.

III.1.f Avec l'appui de Synchronicity Earth, MMT a réussi à mener une campagne de sensibilisation dans 6 villages le long du fleuve Congo.

-L'équipe de sensibilisation de MMT conduit par Sam MABOMI a sillonné les villages ci-après (Biangala, Tshumbiri, Etebe, Mompulunge, Tshuma et Mantuka) dans la période allant d'octobre à décembre pour conscientiser les communautés sur l'importance de la biodiversité, la conservation des bonobos et la protection de leurs habitats en vue de réduire toutes pressions pouvant provenir du côté du fleuve car ces villages servent des portes d'entrée aux différentes menaces. Cette campagne a déjà touché au moins 5715 personnes dont 55 % est composée de femmes, 35 % des hommes et 10 % des jeunes.

Photos : 5

III.1.g Mise en place du projet « Community mapping and advocacy for Sustainable Forest Management in the Bolobo Territory in RDC and the EBO Forest in Cameroon » dans la CFCL-RM.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet précité, initié par Alliance GSAC, financé par WRI et exécuté en RDC par l'ONG MBOU-MON-TOUR (MMT), un atelier de sensibilisation des communautés locales des forêts de la rivière Mbali sur les impacts négatifs des activités forestières non durables sur l'environnement et la biodiversité ainsi qu'une formation de certains membres de ces communautés à l'outil de collecte des données sur les moteurs de déforestation et de dégradation du couvert végétal ont été organisé dans le premier trimestre de l'année.

Ainsi une mission de terrain conduite par Claude MONGHIEMO, assisté par Innocent LETI, a été organisée dans la Concession Forestière des Communautés Locales de la Rivière Mbali (CFCL-RM), dans la chefferie des Batéké nord en vue de la mise en place des activités dudit projet.

Photos : 6 et 7

Sensibilisation des communautés et séance de formation pratique sur les outils de collecte des données.

III.2. CONSERVATION DU PATRIMOINE FORESTIER

Pour une bonne conservation du patrimoine forestier, MMT a eu à organiser des expéditions et patrouilles dans ses six sites de suivi des bonobos par ses pisteurs. L'habituation des bonobos s'est bien déroulée dans trois de ces sites ayant cette spécificité.

Activité de suivi et habituation des Bonobos à la présence humaine par nos pisteurs étant une activité quotidienne, cela se déroule sous forme d'une rotation des pisteurs qui entrent en forêt à trois et après trois jours de travail, les autres prennent la relève d'une manière échelonnée, ainsi de suite. Cet exercice quotidien a été l'essentiel du travail de Pisteurs dans les forêts de conservation en générale et celle d'habituation en particulier durant toute l'année 2022.

Au mois de septembre, le site de Lempu, a reçu un appui technique et financier de Bonobo Jeans à travers Bonobo Eco, ayant permis le renouvellement des matériels et équipements de terrain et le paiement de la prime des pisteurs en vue redynamiser les activités de monitoring dans ce site.

Cependant, il sied de signaler que malgré les conditions difficiles de travail dans l'ensemble de sites, un bon niveau d'habituation a été maintenu dans les sites d'Embirima, Mpelu et Nkala où il est possible d'observer les bonobos à une distance de moins de 20 mètres pendant plus de 4 heures. Des naissances de trois bébés bonobos issues de 3 femelles différentes vivantes dans le site de Nkala (Nala, Nkuli et Ndambo) et une naissance d'un bébé dans le site de Embirima, ont été enregistrées au cours de cette année. Par contre, aucun décès n'a été constaté pendant ce temps. Ainsi la fin 2022, les différentes tailles de groupe notées par comptage des individus, dans les sites de Lempu, Embirima, Mpelu et Nkala se présentent comme suite : 43, 32, 8 et 11.

Photos 8

Surveillance forestière et suivi écologique dans le site d'Embirima.

Dans le cadre du renforcement de la protection des bonobos et de leurs habitats , MMT avec l'appui de son partenaire Fondation Audemars Piguet a réussi à réunir durant trois jours toutes

les autorités coutumières de la Concession Forestière des Communautés Locales de la Rivière Mbali (CFCL-RM), la chefferie des Batéké nord, les autorités administratives de Bolobo ainsi que les représentants des Comités Locales de Développement et Conservation (CLDC) pour qu'ensemble les efforts soient conjugués afin de renforcer la revalorisation et la mise en pratique des us et coutumes protectrices des bonobos et aussi l'application de la loi sur les espèces protégées

Photos : 9 et 10

Les autorités coutumières et administratives ; Les représentants de CLDC, avec au moins 40% des femmes.

III.3. APPUI AU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE DES COMMUNAUTES LOCALES

A travers ses projets, MMT continue à concilier la conservation des bonobos et le développement durable des communautés riveraines, par l'accompagnement de ces dernières dans la mise en place des alternatives à la chasse et à l'agriculture sur brulis, notamment les élevages domestiques (canards et lapins) et jardins familiaux, l'agroforesterie, identifiés par elles-mêmes en vue d'assurer leur sécurité alimentaire et diversifier leurs sources des revenus.

a) Projet d'agroforesterie sur l'axe rivière Kasaï

Soucieuse de contribuer dans l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et dans la préservation des forêts dans le territoire de Bolobo, MMT avec l'appui de PNUD, s'est investie dans la plantation de 200 ha d'Acacia et autres espèces ligneuses locales, intercalées par des cultures de maïs, manioc et niébé dans les villages Ngadzua et Ngwomi.

Photos 11,12,13 et 14

Pépinière d'acacia et autres espèces ligneuses ; Suivi des plantations agroforestières intercalées des cultures de maïs et manioc par les techniciens de MMT.

Plantations agroforestières dans les villages Ngadzua et Ngwomi, le long de la rivière Kasaï.

b) Projet de mise en place des champs de manioc dans la CFCL-RM : cas des villages Embirima, Nko et Nkala, appuyée par Bonobos World.

Suite aux alertes lancées par les communautés locales de la chefferie des Batéké nord sur les pourritures généralisées des racines tubéreuses de manioc observées dans leurs champs, que MMT avec l'appui financier de son partenaire Bonobos World, a initié ce projet qui a consisté en l'aménagement des parcs à bois avec les boutures de manioc d'une variété résistante à la pourriture et à la mosaïque en vue de faire face à la faible productivité de manioc (aliment de base dans ce milieu) liée à la baisse du rendement de la variété utilisée souvent dans le milieu dont les tubercules pourrissent facilement suite à l'atteinte par des agents pathogènes du sol (généralement des champignons envahissant les racines de manioc, provoquant ainsi des pourritures humides ou sèches des tubercules avant la récolte). Ainsi MMT a recouru à une nouvelle variété provenant du plateau de Batéké dans les hinterlands de Kinshasa pour répondre à ce fléau menaçant la sécurité alimentaire des communautés. A cet effet, un parc à bois de 7 ha a été aménagé à Embirima en 2021 et avait servi de diffusion en avril 2022 pour l'installation de 8 ha actuellement opérationnels dans trois villages (3 ha Nkala, 3 ha Embirima et 2 ha Nko). Une grande partie de ces boutures a été distribuée aux 120 ménages

de trois villages bénéficiaires, qui avaient réussi à aménager et implanter 27 ha dont la récolte venait de commencer depuis février 2023.

Photos 15,16,17 et 18

15, Embarquement et transport des boutures. 16, Dessouchage et labour des espaces savanicoles.

17 et 18, Suivi et accompagnement des communautés par les techniciens de MMT pendant la récolte, transformation et commercialisation.

C) Appui aux élevages communautaires

Avec le soutien financier de ses partenaires (S E et Awely), MMT a appuyé le développement des élevages des canards et lapins dans les villages riverains des habitats des bonobos. Pour cela, ses communautés ont été sensibilisées et formées par rapport à ces pratiques.

Photos : 19,20,21,22,23 et 24

19 et 20, distribution des géniteurs des petits mammifères (lapins) aux communautés.

21 et 22, distribution des géniteurs des canards aux communautés

23 et 24, Développement de l'élevage des canards par les ménages. 20 canetons issus d'une seule couvée.

III. 4. ECOTOURISME

Par rapport à ce volet, MMT a enregistré dans le premier semestre de l'année 2022 l'arrivée des quelques personnalités des différentes nationalités dont nous pouvons citer :

Deux diplomates suédois ; un couple Américain ; Ouganda Filmage ; Ambassade USA ; Ambassade UKA ; Diplomates Résidants ; Touristes Espagnoles ; Equipe d'OSI ; Couple Espagnole.

Au cours du deuxième semestre de l'année, MMT avait reçu encore quelques touristes des diverses nationalités et aussi une équipe de tournage pour la réalisation d'un documentaire sur les Bonobos, aux dates ci-après :

- Le 03 juillet, l'arrivée de deux touristes Espagnoles ;
- Le 13 juillet, l'arrivée d'un couple Allemand ;
- Et enfin l'équipe des réalisateurs du documentaire Queens wildstar (britanniques) 6 personnes arrivée le 31 octobre 2022.

Photos : 25 et 26

Moment de filmage et observation des bonobos par les touristes.

-Toujours dans le souci de faciliter encore d'avantages les transports des touristes et autres visiteurs sur le fleuve Congo, MMT grâce à l'appui de Synchronicity Earth et d'autres partenaires, a procédé au renouvellement et amélioration des capacités de sa coque flottant dont les dimensions ont été augmenté et à l'acquisition d'un nouveau moteur neuf de 40 CV, en plus de celui existant déjà. Ceci pour faciliter encore davantage le transport des visiteurs et de leurs bagages sur le fleuve.

Photos : 27 et 28

Transport des touristes et chercheurs ainsi que leurs bagages, sur le fleuve Congo.

-En vue de faciliter aussi le transport terrestre des visiteurs, entre le port Tshumbiri et la base de MMT et également entre la base et les sites de suivi et habituation des bonobos, MMT s'est dotée, sur financement de la **Fondation Audemars Piguet,** une Jeep 4 X 4 tout terrain de marque TOYOTA Land Cruiser.

Photos : 29

Véhicule de terrain acquis sur financement de la fondation Audemars Piguet.

Mise en place d'une collaboration pour la mise place d'un partenariat entre MMT et l'ONG japonaise UAPACCA pour la promotion de l'écotourisme dans la CFCL -RM

Pendant une année de collaboration de l'ONG Mbou-Mon-Tour avec l'ONG UAPACCA Partners, durant laquelle cette dernière en vertu de l'accord signé (MoU) a facilité la mise en œuvre de certaines activités proposées par MMT et en lien avec le développement durable des communautés locales de la CFCL-Mbali, à travers la promotion de l'écotourisme en cette période de la pandémie à Coronavirus et le développement du tourisme virtuels au Japon. Ce partenariat a pour objectif général, la conservation des grands singes (Bonobo) espèces en danger d'extinction, ciblant ainsi que le bien être des communautés riveraines à travers la promotion de l'écotourisme. Ainsi les activités suivantes ont été réalisées au cours de cette année :

(i) Lancement du projet et information devant les autorités coutumières de la CFCL-RM

Photos : 30 et 31

Lancement du projet devant tous les chefs coutumiers et les représentant des communautés de la CFCL-RM.

(ii) Sensibilisation des communautés locales sur la conservation de la biodiversité et protection des écosystème forestier dans le territoire de Bolobo.

L'équipe de sensibilisation de MMT, conduite par Sam MABOMI assisté par Innocent et Paulin, a sillonné les villages de la CFCL-RM dans la période du 18 octobre au 2 novembre 2022 pour éduquer, informer et sensibiliser les masses sur la protection des bonobos et leur habitat ainsi que les avantages pouvant être tirés.

Photos : 32 et 33

(iii) Réseautage des femmes de 7 villages du projet pour la valorisation des PFNL à travers l'artisanat local.

Du 23 au 27 novembre 2022, s'est tenu à Nkala, un atelier qui avait réuni les artisans locaux venus de 7 villages concernés dans ce projet, avec comme objectif de créer un réseau d'artisans visant la promotion de l'artisanat local et la valorisation du savoir-faire local afin de permettre aux artisans villageois de pouvoir vivre dignement de leur art, et cela avec comme perspective de promouvoir leurs œuvres et productions auprès des touristiques visitant le site.
Ces cinq jours ont été suffisant pour : Identifier les produits artisanaux locaux et leur potentialité socio-économique ; Rechercher et conditionner des différents produits forestiers non ligneux (PFNL), comme matériaux de base ; Faire une Illustration pratique des différentes techniques et quelques productions.
Photos : 34 et 35

Les encadreurs pendant les séances d'illustration ; les femmes en atelier.

III.5. RECHERCHE SCIENTIFIQUE

En partenariat avec Victor Narat du MNHN et l'équipe de terrain de MMT, sous la coordination technique de son directeur de recherche a eu à mener une étude sur la migration des bonobos en

habitat fragmenté, dans le cadre du projet EOCLIMAT, financé par le programme « Talents de la Recherche au Musée de l'Homme »
Ce projet vise à évaluer la présence des bonobos dans la Province du Mai Ndombe en lien avec la fragmentation de l'habitat. Après avoir reçu l'avis favorable du comité d'éthique de l'école de santé publique de l'université de Kinshasa, l'équipe s'est déployée dans 19 des villages sélectionnés dans un rayon maximum de 100 Km autour du village Nkala, de février au mois de juin. Ainsi ce travail de terrain s'est déroulé en deux grands volets :

A. Les entretiens avec les communautés en vue de :

Décrire la présence ou absence des mammifères et particulièrement des bonobos dans ces villages ;
Analyser les pratiques et connaissances des populations humaines dans les sites sélectionnés notamment concernant la présence des bonobos, le statut de la population et son évolution dans le temps, les connaissances liées à la conservation de l'espèce et la dynamique des forêts.
B. Les visites en forêts pour rechercher et collecter des fèces de bonobos afin d'y mener des analyses génétiques pouvant permettre une meilleure compréhension des flux des gènes des bonobos dans la zone et d'avoir donc une idée des potentiels couloirs ou barrières desdites migrations.
Les différents entretiens en groupe ont fourni des informations sur la présence des bonobos dans certaines forêts et leur absence dans d'autres.
Les différentes visites et marches en forêts ont permis de collecter les indices de présence des mammifères, particulièrement les traces des bonobos (principalement les crottes) et des activités humaines dans certains forêts, et également de vérifier l'absence de traces de bonobos dans d'autres.
Les résultats de cette étude seront connus après analyses et traitements d'une trentaine d'échantillon des crottes au niveau de Museum de paris.
Photos : 36 et 37

Lancement des activités dans le village NGEMU : Entretien collectif et individuel avec les communautés.

Au mois d'août de la même année MMT avait reçu une équipe de chercheurs japonais de l'université de Kyoto conduit par le professeur Gen ITANI. Cette visite avait pour motif d'entrevoir les possibilités de créer un nouveau partenariat avec MMT dans le domaine de recherche sur les bonobos et les communautés.

Photo : 38

L'équipe japonaise et le chef de base MMT, chez les chefs de terre du village Nkala pour la présentation des civilités.

IV. PARTICIPATIONS AUX CONFERENCES ET ATELIERS et RECONNAISSANCE

En octobre 2022, MMT a été présent à travers son président Jean-Christophe BOKIKA au séminaire organisé par le Laboratoire LADYSS du Campus Condorcet de Paris dont le thème principal débattu était « force de l'ordinaire ». Au cours de ce séminaire, le président Jean Christophe BOKIKA a démontré comment l'approche de MMT est innovante, comment elle a pu coutume révolutionner le système de conservation de la biodiversité. En d'autres termes, le président a démontré devant cet auditoire comment le modèle de MMT est en train de réussir là où le modèle classique de conservation a toujours connu des sérieux problèmes. Le Président de MMT a eu également à intervenir à l'Université de Sorbonne, en France devant les étudiants de Master ; Son intervention a mis en relief les différences entre le modèle de conservation classique et le modèle de conservation développé par MMT, le processus de création des forêts des communautés locales et leur cadre légal en RDC. Il a finalement démontré comment un système de conservation de la biodiversité pratiqué par les communautés locales en RDC, a su favoriser la coexistence des communautés locales avec les populations des bonobos, à travers la création des forêts des communautés locales, uniquement pour la protection de la biodiversité et le respect des us et coutumes locales.

Au mois de décembre, le président de MMT avait aussi participé à la COP 15 sur la Biodiversité à Montréal au CANADA.
Après le prestigieux prix Ashden obtenu 2021, MMT a remporté encore cette fois-ci le prix Equateur 2022, dont la cérémonie officielle de remise du prix a eu lieu le mercredi 30 novembre.

Photos : 39 ; 40 et 41

Paul Steve de PPI et JC BOKIKA en France ; Dr BIHINI et Président JC BOKIKA à la Cop 15 au Canada. Sophie G de SE et président JC BOKIKA.

V. RENFORCEMENT DE CAPACITES ET FORMATIONS

Un membre de MMT, Claude MONGHIEMO a bénéficié d'une formation en ligne sur le power point, pendant 4 mois. Cette formation, financée par Synchronicity Earth a été facilitée par la consultante Merline TOUKO.

Photo : 42

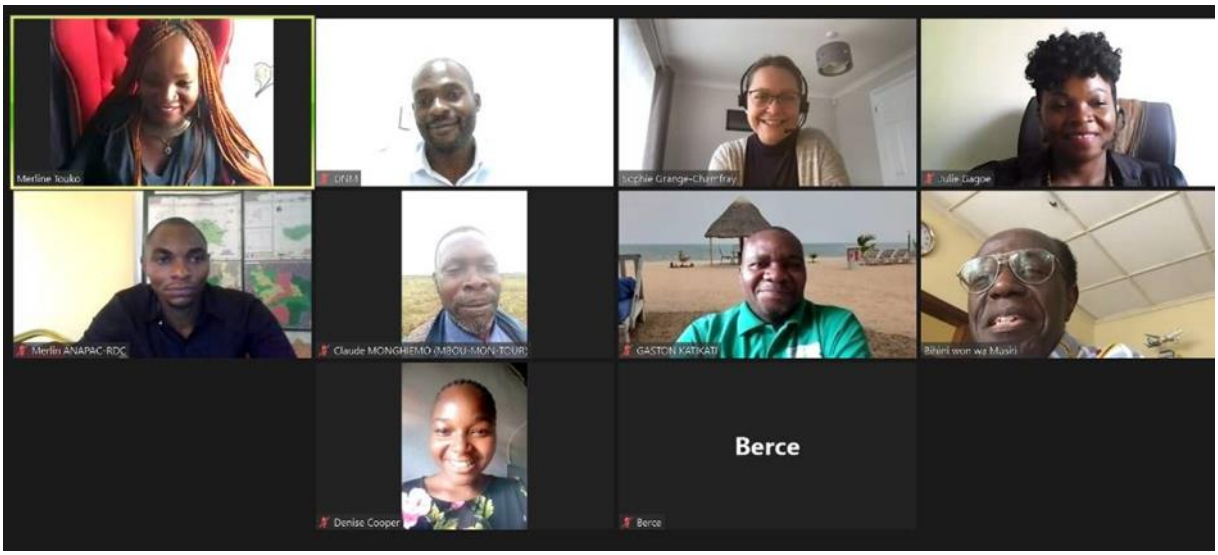

L'une des séances, qui a connue la participation du Dr BIHINI et Sophie G de Synchronicity Earth.

La formation des 24 femmes à l'accueil, hébergement et à la restauration.

Avec l'appui de ces partenaires, S.E et UAPACCA, MMT avait organisé au mois d'octobre 2022 une formation de 9 jours sur à l'accueil, hébergement et à la restauration en faveur des 24 femmes venues de 8 villages riveraines des habitats des bonobos en vue de renforcer leur implication dans les activités écotouristiques.

Photos : 43 et 44

Session de formation sur l'acceuil et hebérgement organisée à la base MMT

VI. NOS PARTENAIRES